



ADMINISTRATIONS PARISIENNES

Union Nationale des Syndicats Autonomes
Syndicat des attachés d'administrations
parisiennes

Monsieur Thierry LE GOFF
Directeur des ressources humaines
2 rue de Lobau
75004 PARIS

Paris, le mardi 6 novembre 2012

Monsieur le Directeur,

Le Syndicat des attachés - UNSA a pris acte des propositions de la DRH en matière de ratio promus promouvables soit 148 attachés nommés au principalat pour la période 2013-2015. 149 ont été nommés pour la période 2010-2012.

Notre syndicat s'opposera à toute réduction du nombre de promotions, fût-ce d'une seule unité. Ainsi, nous demandons au minimum 50 promotions par an afin d'aboutir à un total de 150. Le RPP des attachés doit cependant s'aligner nécessairement sur le taux de 20% demandé par l'UNSA pour l'ensemble de la catégorie A.

Nous souhaitons par ailleurs ouvrir une discussion sur les pourcentages respectifs de promotion au choix et de promotion par examen professionnel. L'objectif est de conserver au corps des attachés un pyramidage équilibré gage de son attractivité.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le problème ancien et récurrent du nombre d'emplois budgétaires de Chef des services administratifs (CSA). Il avait été fixé à 10% de l'effectif des deux corps d'attachés existant alors à la Ville en 2001, soit 70 postes. L'augmentation du nombre de nominations a été dû à la nomination de Conseillers socio éducatifs (CSE) dans l'emploi de CSA alors que leur nomination a lieu formellement hors quota des attachés. Nous demandons que la règle de 2001 soit actualisée et appliquée aux effectifs actuels du corps des attachés soit 10% de 1050, soit 105 postes de CSA. Le syndicat rappelle qu'il a toujours accepté une répartition de cette augmentation sur trois exercices budgétaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments respectueux,

Thierry DELGRANDI

Ivan BAI STROCCHI

Secrétaire général UNSA Administrations parisiennes - Secrétaire général adjoint du syndicat des attachés UNSA

8-10 avenue Ledru Rollin - 75012 PARIS

tél : 01 42 76 71 56 - fax : 01 44 54 91 67 - mail : administration.unsa@paris.fr